

AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

AVIS est, par les présentes, donné par le soussigné, aux personnes intéressées par un projet de règlement sur l'occupation et l'entretien des bâtiments.

QUE le conseil municipal a adopté par sa résolution 260208-8270 lors de la séance régulière du 2 février 2026 le PROJET de règlement numéro 784 sur l'occupation et l'entretien des bâtiments;

QUE suite à l'adoption de ce projet de règlement, il tiendra une consultation publique le 12 février 2026 à 16h30, à la salle municipale du conseil située au sous-sol du Centre culturel Georges-Deschênes au 367 avenue Principale, en conformité des dispositions de la *loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (RLRQ., C.A-19.1);

QU'il soit visé par ce projet de règlement :

- De prévoir des normes et des mesures relatives à l'entretien et à l'occupation des bâtiments afin d'empêcher leur déterioration, de les protéger contre les intempéries et de préserver l'intégrité des bâtiments;
- D'assurer la préservation et la pérennité des bâtiments patrimoniaux et à ce que les bâtiments destinés à l'habitation soient, par la qualité de leur état et de leur environnement, favorables à la santé, à la sécurité et au confort de leurs occupants.

QUE le projet de règlement vise l'ensemble des bâtiments, ainsi qu'à tout immeuble identifié à l'inventaire du patrimoine bâti de la MRC de Témiscouata situés sur le territoire de Dégelis;

QU'au cours de cette consultation publique, le maire ou un autre membre rendra disponible un document qui expliquera le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption. Les personnes et organismes qui désirent s'exprimer à ce sujet peuvent le faire sur place, par écrit ou par courriel adressé à la Ville de Dégelis.

QUE ce projet est disponible pour consultation au bureau municipal, 369 avenue Principale, aux heures habituelles d'ouverture (8h à midi, 13h00 à 16h45 du lundi au jeudi, de 8h à midi le vendredi), ainsi que sur le site web de la municipalité : www.degeli.ca

Donné à Dégelis
Ce 4^e jour de février 2026


Sébastien Bourgault
Directeur général et greffier
RENSEIGNEMENT : 418 853-2332